

DIFFUSION IMMÉDIATE

CNW Code 01

LE GOUVERNEMENT PROPOSE UNE CIBLE QUÉBÉCOISE DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES DE L'ORDRE DE 37,5 % POUR 2030

Québec, le 17 septembre 2015 – Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, annonce qu'il tiendra sous peu une consultation sur une cible québécoise de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'ordre de 37,5 % sous le niveau de 1990 d'ici 2030, ce qui représenterait la cible la plus ambitieuse au pays. À la suite du dépôt aujourd'hui à l'Assemblée nationale du document intitulé « Cible de réduction d'émissions de gaz à effet de serre du Québec pour 2030 », des consultations en commission parlementaire seront tenues prochainement et ce, conformément aux dispositions de la Loi sur la qualité de l'environnement. Ainsi, le gouvernement sera en mesure d'annoncer sa cible en vue de la 21^e Conférence des Parties (CdP-21) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de Paris en décembre 2015.

« Le Québec entend demeurer un chef de file en matière de lutte contre les changements climatiques. En plus de contribuer à l'effort mondial, une cible ambitieuse pour 2030 permettrait d'améliorer la santé, la sécurité et la qualité de vie des Québécois, de même que le développement durable de notre économie. Ensemble, nous avons la responsabilité de lutter contre les changements climatiques afin d'assurer une qualité de vie à nos enfants », a déclaré le ministre Heurtel.

« Regroupant des acteurs de milieux diversifiés, le Comité-conseil est heureux de constater que le gouvernement du Québec a retenu sa recommandation et qu'il propose la cible de réduction des GES de 37,5 % sous le niveau de 1990. Il s'agit d'une cible qui positionnera le Québec parmi les régions du monde les plus ambitieuses. Le Québec sera ainsi en mesure de tirer profit des occasions associées au virage vers la décarbonisation de l'économie », a affirmé M. Steven Guilbeault.

Soulignons que le Comité-conseil sur les changements climatiques a été partie prenante de la réflexion gouvernementale entourant la préparation de cette consultation. Il regroupe une quinzaine d'experts de divers milieux, notamment ceux de l'environnement, de l'économie, de l'énergie, de la santé, du transport collectif, de la construction du bâtiment et du monde municipal. « Il s'agit d'une cible cohérente avec l'urgence d'agir face aux changements climatiques et avec notre volonté de développer le Québec de façon durable et responsable. Je tiens d'ailleurs à souligner le travail remarquable réalisé par ce comité et son apport important à la réflexion du Québec sur nos cibles post-2020 », a ajouté le ministre.

Coprésidé par Steven Guilbeault d'Équiterre et Hélène Lauzon du Conseil patronal de l'environnement du Québec, le Comité conseil sur les changements climatiques compte parmi ses membres M. Karel Mayrand, directeur général pour le Québec de la Fondation David Suzuki, M. Philippe Bourke, directeur général du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement, M^{me} Suzanne Blanchet, présidente et chef de la direction de Cascade Groupe Tissu, M. Bernard Sinclair-Desgagné, professeur titulaire à la Chaire d'économie internationale et de gouvernance à HEC Montréal, M. Daniel Beauchamp, directeur général de l'Association du transport urbain du Québec, M. Philippe Dunsky, président de Dunsky Expertise en énergie, M^{me} Marie-France Patoine, conseillère aux politiques – Environnement à l'Union des municipalités du Québec, M. Denis Leclerc, président-directeur général d'Écotech, M. Christian Savard, directeur général de Vivre en ville, M. Alain Webster, vice-recteur de l'Université de Sherbrooke, M. François Reeves, médecin à l'Hôtel-Dieu de Montréal, M. Robert Ladouceur, directeur général du Conseil du bâtiment durable du Canada, et M^{me} Stéphanie Trudeau, vice-présidente – Stratégie, communication et développement durable chez Gaz Métro.

En plus des bénéfiques directs associés à la réduction des émissions de GES pour la population québécoise, la cible de réduction à l'horizon 2030 doit tenir compte des engagements internationaux que le Québec a pris à ce jour. Rappelons qu'en juillet dernier, le Québec a adhéré au Protocole d'accord sur le leadership climatique mondial (Under 2 MOU) aux côtés d'autres États qui se sont engagés à réduire leurs émissions de GES de 80 à 95 % d'ici 2050. En août dernier, le Québec s'est également engagé, avec les dix autres États et provinces partenaires de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada (CGNA-PMEC), à contribuer à une cible régionale de réduction d'émissions de GES de 35 à 45 % sous le niveau de 1990 d'ici 2030.

Par ces actions structurantes, le Québec contribue activement à l'effort international de réduction des émissions de GES. Bien que son empreinte carbone soit déjà parmi les plus faibles en Amérique du Nord, il a réussi à diminuer ses émissions de GES de 8 % par rapport à leur niveau de 1990, en 2012, surpassant ainsi de 2 % l'objectif qu'il s'était fixé à cet horizon. Rappelons d'ailleurs que le gouvernement a mis sur pied, avec la Californie, le plus grand marché du carbone à l'échelle de l'Amérique du Nord auquel se joindra l'Ontario. « Avec cet important outil de croissance économique verte, le Québec compte atteindre son objectif de réduire de 20 % les émissions québécoises de GES, par rapport à leur niveau de 1990, d'ici 2020. Grâce au Fonds vert, dont les revenus sont principalement issus du marché du carbone, le gouvernement soutient les entreprises, les municipalités et les citoyens québécois dans leur transition vers un monde plus sobre en carbone et mieux adapté aux impacts des changements climatiques », a conclu le ministre Heurtel.

Le document de consultation qui permettra d'alimenter la réflexion des participants est disponible sur le site Web du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à l'adresse suivante : www.mddelcc.gouv.qc.ca/changementsclimatiques/consultations/cible2030/index.htm.

- 30 -

SOURCE :

Guillaume Bérubé
Attaché de presse
Cabinet du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Tél. : 418 521-3911

INFORMATION :

Relations médias
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Tél. : 418 521-3991